N° 15 *Avril 2024*

CLERQUES

Cler'Quoi ?

Extrait de l'étude préalable et de la proposition de projet pour l'église Saint-Barthélémy

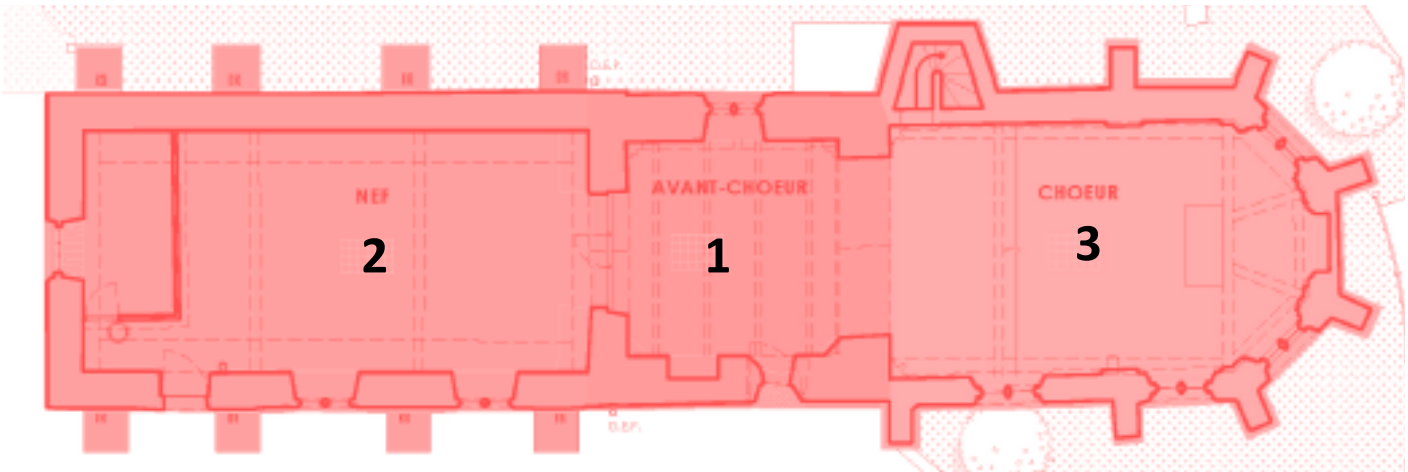
« L'église est un édifice qui, sans être protégé au titre des monuments historiques, retient l'attention des archéologues et des historiens, principalement pour son ancienne tour, dont les quatre baies géminées disposées au dernier niveau des faces nord et est témoignent du style de transition entre le roman et le gothique, à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle. Le chœur date du XVe ou du XVIe siècle et la nef a été remaniée aux XVIIe et XIXe siècle. L'église dispose d'un mobilier remarquable, avec 5 objets classés et 6 inscrits monuments historiques au titre objets.

L'analyse historique et sanitaire a fait ressortir un ensemble de désordres et de pathologies liés à la fois à des défauts de conception, à la nature des matériaux et à l'implantation géographique, ainsi que des altérations liées à des interventions anciennes ou récentes plus ou moins motivées et à l'usure du temps.

Les principaux désordres structurels se situent aux maçonneries de la tour clocher et de la nef. Les désordres esthétiques portent atteinte à la perception de la qualité architecturale de l'édifice, en limitent la lecture et ne valorisent pas les spécificités de cette église. »

PARTI D'INTERVENTION GÉNÉRAL

TRANCHE 1: la tour **TRANCHE 2: la nef** **TRANCHE 3: le choeur**



LA VIE DE LA COMMUNE

Symvahem

Lors de son dernier conseil syndical, le Symvahem, syndicat qui gère la rivière de la Hem, a adopté son budget 2024. C'est l'occasion pour faire un point sur les interventions effectuées et prévues à la suite des crues de novembre 2023. Ce sont déjà près de 200 interventions qui ont été réalisées depuis les intempéries, sur une dizaine de kilomètres de rivière, notamment pour identifier et retirer les embâcles.

Pour 2024, il est prévu d'engager un montant de 814 000 euros de travaux afin de réparer les dégâts des débordements : retraits d'embâcles, consolidation de berges, abattage d'arbres menaçants, réparation de clôtures… Merci d'ailleurs aux pêcheurs de Clerques qui apporté leur contribution pour identifier les désordres le long du parcours de pêche.

Réunion publique sur le sujet de l'église

Afin de permettre à chacun de prendre connaissance des informations dont la commune dispose désormais sur la situation de l'église, une réunion publique a été organisée à la salle des fêtes le 30 mars. Ce fût l'occasion de présenter les conclusions du diagnostic architectural commandé par la mairie sur l'état structurel de l'édifice, ainsi que le projet de restauration imaginé par l'architecte du patrimoine, M. Masurel.

Au sein de l'équipe municipale, nous étions tous d'accord pour considérer que l'engagement de tels travaux de restauration, dont le coût total avoisine les 2 millions d'euros, ne pouvait se faire sans informer les habitants, ni sans répondre à leurs interrogations. Au vu des échanges et propos recueillis lors de cette soirée, il apparaît clairement qu'une large majorité se dégage en faveur du projet de restauration, même si chacun est bien conscient que ce choix entraînera des conséquences sur la capacité de la mairie à porter d'autres projets en parallèle.

PPRI

Mardi 9 avril avait lieu la réunion inaugurale de la procédure de révision du Plan de Prévention du Risque Inondation de la vallée de la Hem. Celui-ci datait de 2009, et la crue qui servait de référence à ses dispositions était une crue de 25 mètres cubes/seconde, quand celles de novembre de 2023 ont dépassé les 50… Il était donc devenu nécessaire de vérifier si les dispositions de ce plan, qui établit des contraintes en matière d'urbanisme selon les risques d'inondation, étaient toujours adaptées. Les élus de la vallée de la Hem travailleront à cet objectif avec les services de l'Etat, et les résultats seront présentés au public.

Éclairage public

Le remplacement des lampes à incandescence des lampadaires par des led vient d'être entrepris sur l'ensemble de la commune. Cette réalisation permet de concilier plusieurs objectifs : l'amélioration de l'éclairage pour la sécurité, la réduction de l'impact négatif de l'éclairage, et surtout une réduction de la facture énergétique. Le nombre de lampadaires est resté inchangé. Un nouveau point lumineux sera ajouté bientôt à l'entrée du village du côté de Bonningues. Deux spots ont été ajoutés, éclairant le parking du cimetière et de la salle des fêtes. Les horloges mécaniques qui permettent l'allumage et l'extinction des lumières ont été remplacées par des horloges astronomiques pour mieux maîtriser les durées d'éclairage. Cette opération devrait permettre une baisse d'environ 30% de la facture d'électricité.

Chauffage de la salle des fêtes

Le chauffage de la salle des fêtes, qui repose sur des aérothermes fonctionnant au gaz, était vieillissant. L'installation datant de 1989, il était devenu impossible de trouver certaines pièces de rechange. Un des deux chauffages étant récemment tombé en panne, nous avons décidé de procéder au renouvellement du système complet, y compris le thermostat de régulation. Les deux aérothermes sont remplacés par un seul, plus puissant. Il nous permettra de chauffer correctement la salle, tout en réalisant des économies d'énergie.

Invitation à la cérémonie du 8 mai

Rendez-vous à 11h30 au monument aux morts. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

Vous trouverez, joints à cette édition: la présentation du compte administratif 2023 et du budget primitif 2024 validés par le conseil municipal, une page de présentation d'une nouvelle association de Clerques, le flyer de la soirée jeunes du 7 mai.

Rappel: **les élections européennes** auront lieu le 9 juin et le 16 juin s'il y a un 2ème tour.

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h00 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.
Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr
En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90

Facebook: Bien vivre à Clerques

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Retour sur les dernières animations

DIMANCHE 10 MARS
RANDONNÉE

SAMEDI 16 MARS
FÊTE DE LA BIÈRE

DIMANCHE 31 MARS
CHASSE AUX OEUFS



Un grand succès pour la randonnée (350 participants), une soirée gourmande et ambiancée pour les nombreux amateurs de la fête de la bière (à refaire!), une chasse aux œufs ensoleillée dans le château gonflable ou près de l'ours (mascotte cette année). Merci à tous. Par votre participation vous encouragez les bénévoles à proposer toujours de nouvelles choses et contribuez à faire vivre votre village.

Animations à venir



Réservée aux jeunes et aux ados

Voir le flyer joint au journal

DIMANCHE 7 JUILLET
DUCASSE



VENDREDI 21 JUIN
FETE DE LA MUSIQUE

Soirée concert et musique nocturne

UN CONCERT À NE PAS RATER !!



La Jarry a fait notamment la 1ère partie de Jean-Louis Aubert et de Johnny et plusieurs festivals internationaux.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook LA JARRY.

Toutes les informations concernant ces animations vous seront données en temps utile, dans les boîtes aux lettres et sur le Facebook Bien Vivre à Clerques.

IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique